

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue à huis clos le 8 février 2021 à vingt heures par appel téléphonique, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux et arrêtés ministériels applicables.

Sont présents, madame la conseillère Nicole Ste-Marie et messieurs les conseillers Sylvain Roy, Lucien Thibault, Daniel Marchand, Patrice Boisjoli, sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux
 - .1 séance ordinaire du 11 janvier 2021
4. Suivi du dernier conseil
5. Adoptions des dépenses
6. OMH – révision des budgets
7. Embauche d'un TPI – Maxime Clément
8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 441-21 pour la construction du garage municipal
9. Autorisations
 - .1 Plans du garage municipal – EXP
 - .2 Étude géotechnique et caractérisation environnementale du site du garage municipal – GS Laboratoire
 - .3 Ressource additionnelle temporaire
10. Projet de règlement numéro 433-21 modifiant le règlement numéro 97-12-09 augmentation du fonds de roulement
11. Rapport des élus
12. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
 - .1 Urbanisme
 - .2 Travaux publics
 - .3 Comité des Loisirs – budget 2021
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

15. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
 - .1 Urbanisme
 - .2 Travaux publics
16. Varia
 - .1 Déclaration d'engagement sur la démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie
17. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

3. Procès-verbal

21-02-18

3.1 Séance ordinaire du 11 janvier 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 tel que déposé.

ADOPTÉ

4 Suivi du dernier conseil

Aucun suivi

21-02-19

5. Adoption des dépenses

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2021, totalisant un montant de **169 984.78 \$**, soit adoptée et peut être ainsi payée.

ADOPTÉ

21-02-20

6. OMH – révision des budgets 2020 et 2021

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver les budgets révisés de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Urbain-Premier :

- Budget révisé 2020 du 11 décembre 2020 tel que présenté avec un déficit global de 90 853 \$ et la part de la Municipalité de 9 085 \$. Le budget initial 2020 était de 6 511 \$. L'augmentation de 2 574 \$ est liée à des dépenses pour la Covid-19 et à deux rénovations majeures de logements vacants.

- Budget initial 2021 du 11 décembre 2020 et sa révision du 21 janvier 2021 tels que présentés avec un déficit global de 57 914 \$ et la part de la Municipalité de 5 791 \$.

Et en autorise le paiement pour un montant total de 8 365 \$. Ce montant sera payé par le fonds général.

ADOPTÉ

21-02-21

7 Embauche d'un TPI – Maxime Clément

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture des risques en incendie est en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit rencontrer annuellement des exigences multiples et variées en gestion des risques en incendie et de prévention;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Maxime Clément est à l'emploi de la Municipalité en tant que pompier et qu'il possède une formation de technicien en prévention incendie.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell à nommer Monsieur Maxime Clément en tant que TPI.

ADOPTÉ

21-02-22

8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 441-21 pour la construction du garage municipal

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté pour adoption un règlement ayant pour but d'adopter le règlement d'emprunt numéro 441-21 pour la construction du garage municipal situé sur chemin Usine de Lin. Le projet de règlement numéro 441-21 prévoyant un emprunt de 750 000 \$ est également déposé.

ADOPTÉ

9. Autorisations

21-02-23

9.1 Plans du garage municipal - EXP

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim, à payer la facture de la firme EXP pour un montant de **18 654.69 \$** taxes incluses pour la préparation des plans et devis d'ingénierie pour le garage municipal. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

21-02-24

9.2 Étude géotechnique et caractérisation environnementale du site du garage municipal – GS Laboratoire

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim à payer la facture de GS Laboratoire pour un montant **7 588.35 \$** taxes incluses pour l'étude géotechnique et la caractérisation environnementale du site du garage municipal. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

21-02-25

9.3 Ressource additionnelle temporaire

CONSIDÉRANT QUE l'attribution d'une somme d'environ 50 000 \$ au budget 2021 pour la réalisation de divers mandats en consultation afin d'assister la direction générale ainsi que le service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT les initiatives stratégiques importantes telles que la mise aux normes des installations septiques, la refonte règlementaire de zonage ainsi que le projet d'embellissement de la Municipalité.

CONSIDÉRANT le choix du conseil Municipal d'embaucher une ressource temporaire plutôt que de sous-contracter à des firmes externes.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, à procéder au recrutement d'une ressource additionnelle temporaire pour une durée d'emploi maximale de 12 mois.

ADOPTÉ

21-02-26

10. Avis de motion et projet de règlement numéro 433-21 modifiant le règlement numéro 97-12-09 augmentation du fonds de roulement

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Lucien Thibault, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 433-21 ayant pour but de modifier le règlement numéro 97-12-09 afin d'augmenter le montant du fonds de roulement. Le projet de règlement numéro 433-21 est également déposé.

ADOPTÉ

11. Rapport des élus

Madame la conseillère Nicole Ste-Marie effectue son rapport OMH du mois :

- Besoin d'une résolution du conseil Municipal pour adoption d'une modification au budget 2020 (afin finaliser la comptabilité de l'année) et adoption du budget 2021;
- Renouvellement du contrat d'entretien et de conciergerie pour un montant de 4 169 \$ pour 2021;
- Renouvellement de l'entente de gestion entre OMH Beauharnois et la Municipalité de Saint-Urbain-Premier pour un montant de 9 212 \$ pour 2021;
- Des travaux de remplacement pour la toiture ainsi que des travaux de rénovation dans certains logements sont à prévoir. La SHQ permet de financer ces travaux sur une période de 20 ans;
- Prochaine réunion le 10 mai prochain.

Monsieur le conseiller Sylvain Roy effectue son rapport du mois :

- Comité culturel : Les activités reprendront après le déconfinement dû à la Covid-19.
- Comité bibliothèque : Aucun changement des consignes probablement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les citoyens peuvent consulter la liste des livres et documents sur notre site Web.

Monsieur le conseiller Lucien Thibault effectue son rapport du mois :

- Ne pas oublier de comptabiliser les coûts imprévus associés à la Covid-19 dans le fonds réservé C-19 de la Municipalité;

- Sécurité incendie : Interventions sur chemin Grande-Ligne le 1^{er} février ainsi qu'une alarme incendie au 279 rue Principale le 10 février.

Monsieur le maire Réjean Beaulieu effectue son rapport du mois :

- MRC Beauharnois-Salaberry :
 - En Montérégie, plusieurs problèmes de santé mentale pour les personnes de 18 à 24 ans associés à la Covid-19;
 - Discussion concernant la démocratie dans le respect (voir résolution d'appui);
 - Installation d'une tour de télécommunication à Salaberry-de-Valleyfield. Résolution d'appui et demande à la CPTAQ;
 - Adoption d'une résolution pour une aide financière (FRR);
 - Processus d'adoption du schéma de couverture des risques incendies est en cours;
 - Internet haute vitesse. La demande de financement de l'entreprise Targo de 600 000 \$ pour le déploiement de la fibre optique ne couvre pas la municipalité de Saint-Urbain-Premier;
 - Rencontre avec la Sûreté du Québec. Plus de sécurité autour de l'école sur la rue de l'École. Interdiction du camionnage dans la municipalité, la signalisation est suffisante afin de permettre à la Sûreté du Québec de bien faire son travail;
 - Rencontre avec la MRC (et la firme AECON) concernant l'analyse de la sécurité routière au coin chemin Grande-Ligne et montée Grande-Ligne. Le dossier progresse.

12. Rapport du directeur général

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell :

- Plans et devis finalisés pour l'asphaltage des rues du Forgeron et du Mémorable;
- Études géotechnique et environnementale Phase 1 terminées ainsi que les devis préliminaires (75%) mécaniques et électriques pour le garage municipal;
- Une rencontre avec le conseil est prévue la semaine prochaine pour présentation des esquisses en 3-D en couleur du garage municipal.

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose les rapports des services de l'urbanisme et des travaux publics ainsi que le budget 2021 du Comité des Loisirs.

13. Varia

21-02-27

13.1 Déclaration d'engagement sur la démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy et adopté à l'unanimité au nom des membres du conseil la déclaration d'engagement suivante sur la démocratie dans le respect et par respect pour la démocratie :

"Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidats, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux, mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

En novembre prochain se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons: « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement."

ADOPTÉ

14. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h46.

Réjean Beaulieu,
Maire

Charles Whissell,
Directeur général par intérim